

FLASH : factures négatives, avoirs ...



Introduction

L'activité d'une entreprise ne se limite pas à générer des ventes, sources de chiffre d'affaires. Les relations commerciales qu'elle entretient avec ses clients peuvent également donner lieu à des opérations venant corriger ou ajuster des factures déjà émises, ou s'inscrivant dans le cadre d'actions commerciales destinées à promouvoir ses produits.

Dans ce contexte, les cas de figure suivants peuvent se présenter :

- **Des avoirs,**
- **Des factures négatives,**
- **Des remises globales,**
- **Des avoirs d'acompte.**

L'objectif de ce document est de présenter, pour chacun de ces cas :

- **Le contexte et l'enjeu fiscal,**
- **Leur traitement dans le cadre de la réforme de la facturation électronique,**
 - **Leur impact sur la composition de la facture,**
 - **Leur impact sur le cycle de vie de la facture et des données associées.**

Rappel - La facture : définition et composition générale

La facture

Une facture est un document avec une portée commerciale, comptable, juridique et fiscale. Elle est établie par un vendeur à l'attention de son client, qui décrit une opération de vente de biens ou de services et sert de support à la demande de paiement.

Dans le cadre de la facturation électronique, la facture classique est typée en code **380**.

LOGO LE FOURNISSEUR		FACTURE N° : F20260023						
SELLER TRADE NAME LE FOURNISSEUR 35 rue d'Als, Seller line 2 75018 PARIS, FR CONTACT: M. CONTACT, 01 02 03 54 87, seller@seller.com @dresse electronique (EM) : moi@vendeur.com ID : 123 - GLN : 587451236587 SIRET : 12345678200077 - DUNS : DUNSI235487 DEDITE : DEDITE234879 SWEN : 123 456 782 N° TVA Intra : FR 11 123 456 782		CLIENT : Buyer contact name LE CLIENT CLIENT NOM COMMERCIAL MON ADRESSE LIGNE 1 Buyer line 2 SIRET: 98765432100022 @dresse de facturation (EM) : me@buyer.com Contact: 01 01 25 45 87, buyer@buyer.com						
Voies de références N° DE CLIENT : REFCL0215 N° BON DE VENTE : SALES REF 2547		Voies de références GLN : 3654789851 SIRET : 98765432100022 CODE ROUTAGE - CDROUT1 - DUNS : DUNSI235684 SIREN : 987 654 321 N° TVA : FR 05 987 654 321						
Voies de références REFERENCE ACHETEUR / SERVICE EXECUTANT : SERVEXC REF APPEL D'OFFRES : TENDER-002 REF PROJET : PROJET217 REF COMPTABLE : BUYER ACCOUNT REF N° CONTRAT : CT2018120802 N° BON DE COMMANDE : PO201925478		Voies de références ID : PRIVATE_ID_DEL N° BON DE LIVRAISON : DESPADV002 DATE DE LIVRAISON : 24/01/2026 N° BON DE RECEPTION : RECEV-ADV002						
Références sur la facture CADRE DE FACTURATION : SE N° DE FACTURE ASSOCIEE : F20260003 DATE DE FACTURE ASSOCIEE : 01/01/2026 DATE DE DEBUT DE PRESTATION : 01/01/2026								
#	# ligne BC	NOM & DESIGNATION, Période	P.U. HT (EUR)	UNITÉ pour P.U.	Qnt	Remise (-) Charge (+) (EUR)	TOTAL HT (EUR)	TVA
1	# ligne BC 1 GTIN:5887851258785 C_FO_ART_1234 C_ACH: REF587 REF:BUY_ACC_REF	PRESTATION SUPPORT - Description Période de 01/01/2026 au 31/01/2026 Work Item (ACH): EQUIPE_A_SDU (Stock Keeping Unit) (SA): SGL2578 (ATT) CATEGORIE : JOUR BH-20H (BU) : 20H/1,00 EUR de DESE	(Brut: 65,00) (Netto: 5,00) (Net): 60,00	PCZ	1,00	-1,00 (NE) 1,00 (CH)	64,00	0,00%
2	# ligne BC 3 C_FO_ART_3878 C_ACH: REF9854 REF:BUY_ACC_REF DUNSI235684	FOURNITURES PAPIER - Description Période de 01/01/2026 au 31/01/2026 Tarif number (ARG): TARIF_2022 - Lot number (ML): LOTS254784 (ATT) COULEUR: BLANC - GRAMMAGE: 80g (BU) : 20H/1,00 EUR de DESE	(Brut: 31,00) (Netto: 1,00) (Net): 30,00	3 PCZ	3,00	-2,00	28,00	10,00%
3	# ligne BC 2 REF:BUY_ACC_REF	APPEL - Description (BU) : 20H/1,00 EUR de DESE	(Brut: 7,00) (Netto: 0,00) (Net): 7,00	PCZ	1,00		7,00	20,00%
		REMISE - REMISE COMMERCIALE				-0,00 sur 100,00 EUR	-0,00	20,00%
		REMISE - REMISE COMMERCIALE				-1,00 sur 100,00 EUR	-1,00	20,00%
		REMISE - REMISE COMMERCIALE				-1,00 sur 100,00 EUR	-1,00	20,00%
		REMISE - REMISE COMMERCIALE				-2,00 sur 100,00 EUR	-2,00	10,00%
		CHARGE - FRAIS DEPLACEMENT				10,00 sur 100,00 EUR	10,00	20,00%
		CHARGE - FRAIS DEPLACEMENT				1,00 sur 100,00 EUR	1,00	20,00%
		CHARGE - FRAIS DEPLACEMENT				1,00 sur 100,00 EUR	1,00	10,00%
		CHARGE - FRAIS DEPLACEMENT				1,00 sur 100,00 EUR	1,00	10,00%
Détail TVA (moitié si exonération, code E, O, K, AE)			Code	Taux	Base TVA	Montant TVA		
	WTEK-EU-79-C	DEBOURS	S	20,00%	11,00	2,20		
			E	0,00%	60,00	0,00		
			S	10,00%	27,00	2,70		
			F	0,00%	2,00	0,00		
			TOTAL HT			100,00	4,90	104,90
					Montant déjà payé : (ou à payer par un tiers)	0,00		
Date d'échéance :					NET A PAYER	104,90 EUR		
Bénéficiaire			MOYEN DE PAIEMENT : VIREMENT					
NOM : PAYER NAME			COMPTA : MON COMPTA BANCAIRE					
SIREN : 303056847 - GLN : 587451236586			IBAN : FR20 1234 5678 9012 3456 7890 1011 - BIC : BIC_MONCOMPTA					
			REFERENCE AVIS DE PAIEMENT : F20260023BUYER					

Entête

A l'ère de la facturation électronique, la notion d'entête n'a pas toujours un sens. C'est ici que l'on retrouve les informations générales : Le N°, la Date de la facture, les informations du vendeur, de l'acheteur...

Lignes de facture

Les lignes de factures permettent de décrire le détail de la vente : description, Prix unitaire, quantité, montant, TVA.

On rencontre aussi à la ligne

- Des remises ou des reprises(notamment d'acompte)
- Des charges

Pied

Le pied de facture comporte les informations générales des totaux de la facture (dont la ventilation de la TVA) et des modalités de paiement attendues.

On rencontre aussi rapporté au global de la facture :

- Des charges
- Des remises

L'avoir

Un **avoir** ou **facture d'avoir** est un **document comptable émis par le fournisseur** qui peut avoir plusieurs fonctions :

- **Annuler tout ou partie** (on parle alors d'avoir partiel) d'une facture précédente comportant des erreurs et être le support d'un remboursement ou d'une déduction d'une future facture,
- **Matérialiser un geste commercial** sur une facture liée à une livraison défectueuse, ou en guise d'autre forme de geste commercial.

D'un point de vue fiscal, il matérialise la rectification de TVA perçue ou à déduire sur la facture initiale à laquelle il se réfère.

Un avoir peut être traité de plusieurs manières par une entreprise		
Avoir total ou partiel portant sur une facture	Avoir global total ou partiel portant sur une période ou un contrat (il s'apparente à une remise globale)	Reprise en lignes négatives sur une nouvelle facture
Un avoir total ou partiel sur une facture est typé 381 (sur le cas simple nominal) et son montant total est positif.	Un avoir total ou partiel sur une période est typé 262 et son montant total est positif.	Une facture « classique » typée 380 peut comporter des lignes négatives correspondant à des reprises. Son total peut rester positif... comme négatif, si les lignes négatives sont plus importantes.

La composition des documents de type « Avoir »

En France, un avoir est toujours positif dans le cadre de la facturation électronique. Le traitement informatique assurant son intégration l'enregistrera dans les bons comptes et dans le bon sens dans les écritures comptables.

Certains pays d'Europe n'ont pas pris cette option en n'utilisant pas le code 381 pour le traitement des avoirs.

Il existe plusieurs types d'avoir :

- Avoir type : 381 (cas nominal)

Autres types suivant les mêmes règles :

- Avoir auto-facturé : 261
- Avoir affacturé : 396
- Avoir auto-facturé affacturé : 502
- Avoir de facture d'acompte : 503

Particularités de la composition d'un avoir classique, total ou partiel

Référence à une facture antérieure : <ul style="list-style-type: none">- Sur l'ensemble de la facture,- A la ligne	Date de la facture antérieure : <ul style="list-style-type: none">- Sur l'ensemble de la facture- A la ligne	Totaux du document : <ul style="list-style-type: none">- Montant total de facture hors TVA : BT-109- Montant total de TVA de la facture : BT-110
La référence à une facture antérieure (il peut y en avoir plusieurs) est obligatoire pour ces types de documents.	La date de la facture antérieure est obligatoire en cible (au 01/09/2027).	Les totaux du document de type « Avoir » sont toujours positifs.

La composition des documents de type « remise globale »

Les avoirs de type « remise globale » sont utilisés lorsque la réduction ne porte pas sur une facture en particulier mais sur **un ensemble de factures émises sur une période donnée** (par exemple sur une année). Les remises de fin d'année (appelées RFA), ristournes accordées au client lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, illustrent parfaitement ce cas de figure.

On utilise le type de facture : 262 « Remise globale ».

Particularités de la composition d'un avoir global ou partiel portant sur une période ou un contrat (il s'apparente à une remise globale)	
Numéro de contrat : BT-12	Période de facturation : BG-14 - Date de début : BT-73 - Date de fin : BT-74
La référence à un numéro de contrat est obligatoire. Le cas échéant, la zone BT-12 doit absolument être renseignée, il est donc possible d'indiquer une référence de type : RFAxxx.	La période de facturation sur laquelle la remise globale s'applique est obligatoire.

Cas particulier : les factures négatives

Une facture négative est une facture dont le montant total est négatif.

Deux cas possibles :

- 1) Une facture contient à la fois **des lignes positives et des lignes négatives** (du fait de remises, de reprises en lignes) et la **somme totale devient négative** car la somme des lignes négatives l'emporte sur la somme des lignes positives ;
- 2) Une facture ne contient que des **lignes négatives**.

Ce type de facture est autorisé par la norme, à la différence de **l'avoir négatif qui est interdit**.

Les lignes négatives peuvent être :

- Des remises commerciales ou rétrocessions,
- Des reprises sur des ventes précédentes (ce qui peut éviter d'établir un avoir) ou sur des acomptes.

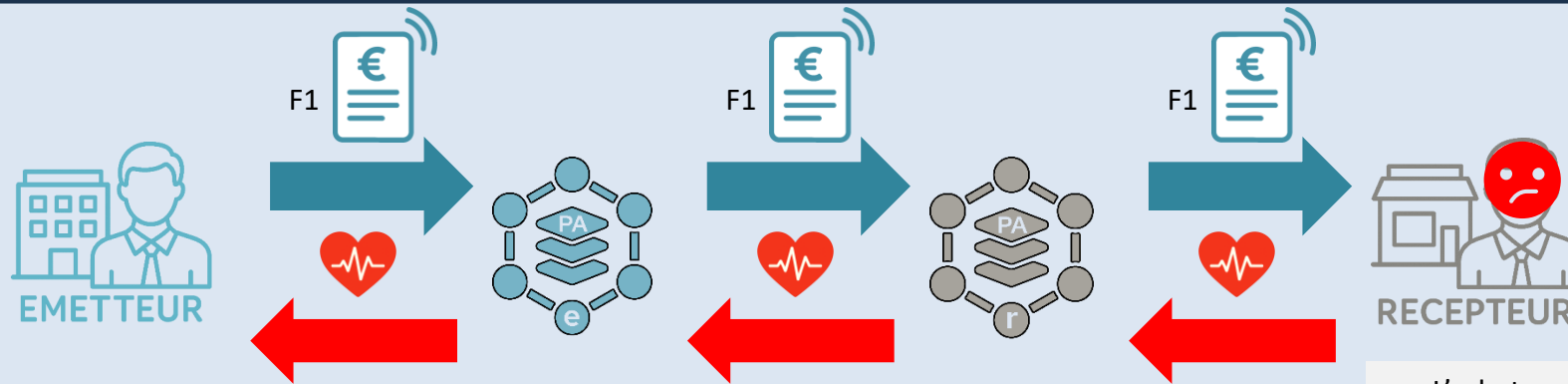
NB

En France, le cas 2 est plutôt traité et typé comme un avoir (et typé en BT-3 = 381), donc composé en valeur absolue alors que certains pays d'Europe composent systématiquement des avoirs signés (avec BT-3= 380).

Les cycles de vie liés aux avoirs

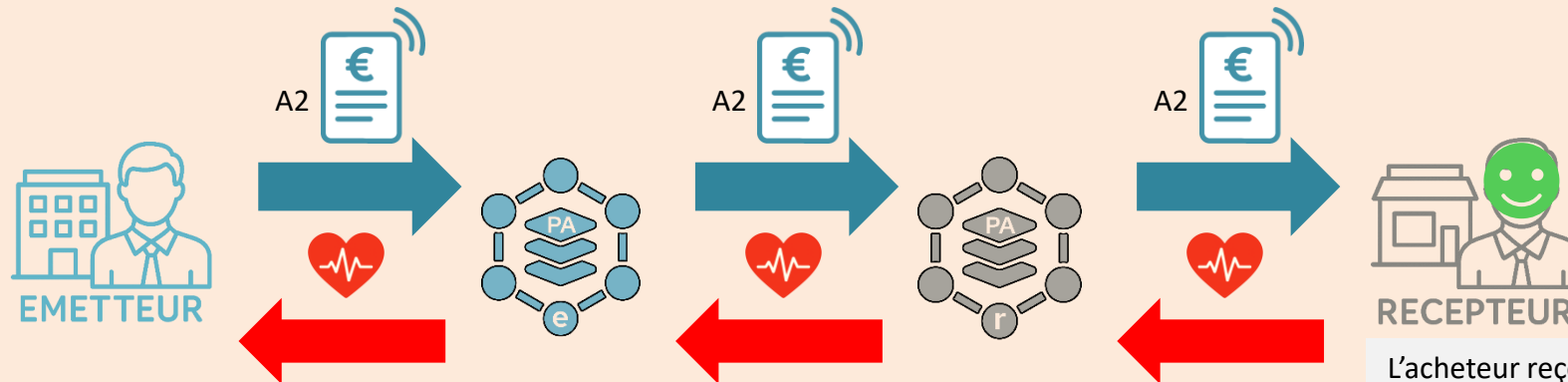
Les avoirs, tout comme les factures, donnent lieu à des cycles de vie.

Un fournisseur transmet une facture F1 de 1000 euros.



L'acheteur reçoit la facture mais déclare un litige. Il bloque la facture et demande un avoir partiel

Le fournisseur transmet un avoir A2 de 500 euros en faisant référence à la facture d'origine.



L'acheteur reçoit l'avoir qu'il approuve. Il paie la différence entre la facture et l'avoir

Les cycles de vie liés aux avoirs

La bonne pratique

L'acheteur adresse deux cycles de vie « Approuvée » et « Paiement transmis » :

- 1 pour la facture F1 avec la totalité de la somme de F1 soit 1000 euros,
- 1 pour l'avoir A2 avec la totalité de la somme : -500 euros.

Doc	MDT-105 Statut	MDT-106 Libellé statut	MDT-207 Code montant	MDT-215 (Montant reçu)	MDT-220 (TVA)
F1	205	Approuvée			
	211	Paiement transmis	MPA	1000	20
A2	205	Approuvée			
	211	Paiement transmis	MPA	- 500	20

MPA = Montant payé

Le vendeur adresse deux cycles de vie « Encaissée » (obligatoire si TVA sur encaissements) :

- 1 pour la facture F1 avec la totalité de la somme de F1 soit 1000 euros,
- 1 pour l'avoir A2 avec la totalité de la somme : -500 euros.

Doc	MDT-105 Statut	MDT-106 Libellé statut	MDT-207 Code montant	MDT-215 (Montant reçu)	MDT-220 (TVA)
F1	212	Encaissée	MEN	1000	20
A2	212	Encaissée	MEN	- 500	20

MEN = Montant encaissé

Les cycles de vie liés aux avoirs

Autre pratique

L'acheteur adresse les cycles de vie « Approuvée »

- 1 pour la facture F1,
- 1 pour l'avoir A2.

Au moment du paiement, l'acheteur adresse un cycle de vie avec le solde à payer.

Remarque

Le montant transmis de l'avoir ne fait pas l'objet d'un cycle de vie dans la mesure où les montants de F1 et A2 sont compensés.

Doc	MDT-105 Statut	MDT-106 Libellé statut	MDT-207 Code montant	MDT-215 (Montant reçu)	MDT-220 (TVA)
F1	205	Approuvée			
A2	205	Approuvée			
F1	211	Paiement transmis	MPA	500	20

MPA = Montant payé

Le vendeur adresse un cycle de vie « Encaissée » (obligatoire si TVA sur encaissements) :

- 1 pour la facture F1 avec la totalité de la somme de F1 soit 1000 euros,
- 1 pour l'avoir A2 avec la totalité de la somme : -500 euros.

Remarque

Le montant « encaissé » de l'avoir ne fait pas l'objet d'un cycle de vie dans la mesure où les montants de F1 et A2 sont compensés.

Doc	MDT-105 Statut	MDT-106 Libellé statut	MDT-207 Code montant	MDT-215 (Montant reçu)	MDT-220 (TVA)
F1	212	Encaissée	MEN	500	20
A2					

MEN = Montant encaissé

Les cycles de vie liés aux avoirs



A retenir

1. **C'est toujours le fournisseur qui déclare le statut « Encaissée »**, que l'encaissement soit positif ou négatif.
2. **Il est conseillé de rattacher un cycle de vie à une facture (ou un avoir)** pour faciliter le suivi des statuts, tant côté acheteur que côté fournisseur.